



HISTOIRES DE NOTRE ECOLE



LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année, à l'heure des bilans, je me dois au nom de mes collègues du conseil municipal de faire le point sur les principales réalisations 1997. Cette année l'investissement aura été important dans deux directions .

La voirie tout d'abord, avec la réfection de deux routes communales fortement dégradées, l'une à Sagy, l'autre à Collonges. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, mais nous pourrons sans doute intensifier nos efforts dans les années à venir, attendu que les gros travaux liés aux bâtiments communaux seront terminés.

Cependant le fait marquant de l'année restera la rénovation de notre salle socioculturelle, pour des raisons de sécurité et de mise aux normes. Même si la durée a pu vous paraître un peu longue, sachez qu'il a été impossible de faire mieux compte tenu de la complexité des dossiers administratifs qui nous sont imposés de nos jours. J'espère que vous saurez apprécier sa restauration et qu'elle pourra dorénavant parfaitement répondre à vos attentes.

S'il est toujours intéressant de présenter des réalisations, il est beaucoup moins agréable d'aborder les préoccupations que peuvent avoir une poignée d'élus en milieu rural. Au chapitre de celles-ci se situe malheureusement le maintien des deux classes dans notre école publique. Malgré de nombreuses démarches entreprises auprès des communes voisines pour maintenir l'effectif, malgré la parfaite compréhension de l'Inspecteur Primaire jusqu'à ce jour, il apparaît, sauf renversement de tendance rapide, qu'à court terme la fermeture d'une classe soit inévitable.

Ce n'est pas le fait du hasard si ce journal de fin d'année y consacre une large part. Il a le mérite de retracer l'histoire de cette école et du même coup celle du village. J'en profite pour redemander avec insistance à certains parents d'élèves de méditer sur des décisions qu'il ont pu prendre sans doute un peu hâtivement. Un village sans école c'est un village sans âme et sans vie.

Je tiens à remercier les municipalités successives qui ont su traduire à travers des efforts financiers importants leur volonté de voir maintenu un enseignement primaire de qualité.

Nous continuerons dans ce sens avec la même conviction, mais pour réussir il nous faut l'engagement sans faille de tous les parents.

Même si ces mots peuvent paraître un peu forts, je reste persuadé qu'ils traduisent le sentiment du plus grand nombre d'entre vous.

Je terminerai mon propos en saluant le dévouement et la disponibilité de toute mon équipe municipale. Que ce soit les élus ou les salariés, chacun apporte sa part de compétence au service de tous, dans un excellent esprit d'équipe.

Dans quelques jours, le 4 janvier, nous aurons plaisir à vous recevoir pour fêter la nouvelle année. D'ores et déjà je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour 1998. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, joie, et santé, qu'elle soit généreuse et comble vos souhaits !

pages financières

COMPTE ADMINISTRATIF DE 1996

RECETTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Produits de gestion courante

Taxe d'affouage.....	900,00
Concessions cimetière.....	2 000,00
Droit de chasse.....	1 500,00

Impôts et taxes

Produit des quatre taxes.....	322 652,00
Dotation de compensation taxe professionnelle.....	6 816,00
Compensation pour exonération taxe foncière.....	4 807,00
Dotation de compensation taxe d'habitation.....	3 399,00
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.....	70 000,00
Licence des débits de boisson.....	75,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation.....	18 934,29
Attribution sur permis de chasser.....	242,00
Fond national taxe professionnelle.....	820,00

Dotations, subventions

DGF dotation forfaitaire.....	344 882,00
DGF dotation d'aménagement.....	17 798,00
Dotation élus locaux.....	12 557,00
Subventions et participations.....	35,00
Fond départemental taxe professionnelle.....	21 946,00

Autres produits de gestion courante

Impôts fonciers, frais de scolarité, etc.....	10 344,66
---	-----------

Atténuation de charges

Remboursement salaire CES.....	31 578,12
Remboursement charges sécurité sociale.....	8 965,91
Différences sur réalisation.....	1 780,46

Produits financiers

Revenu de titres.....	430,00
-----------------------	--------

Produits exceptionnels

.....	5 472,89
-------	----------

Produits antérieurs

Excédent de fonctionnement reporté.....	460 369,26
---	------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Fonds de compensation de la TVA.....	33 779,00
Immobilisations corporelles.....	6 780,46
FDAEC.....	39 092,00
Fonds affectés.....	14 000,00

Total des recettes.....1 441 946,05

DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général

Achat de matériel.....	182,25
Electricité, eau et assainissement.....	34 426,18
Combustible.....	16 721,96
Carburant.....	2 424,01
Alimentation.....	1 585,56
Fournitures d'entretien.....	20 940,23
Fournitures de petit équipement.....	8 442,38
Fournitures de voirie.....	13 090,05
Fournitures de bureau.....	4 177,68
Fournitures scolaires.....	11 277,00
Contrats de prestations de service.....	10 046,30
Locations.....	1 788,49
Entretien de terrains.....	4 333,22
Entretien de bâtiments.....	22 674,68
Entretien de voies et réseaux.....	71 323,98
Entretien de forêts.....	525,00
Entretien et maintenance de matériel et outillage.....	16 572,36
Primes d'assurance.....	8 390,93
Etudes et honoraires.....	8 220,33
Fêtes et cérémonies.....	10 664,20
Frais de PTT.....	4 236,53
Garderie des bois communaux.....	605,24
Impôt foncier.....	4 791,00

Charges de personnel

Cotisation Centre de gestion.....	1 844,54
Rémunérations.....	222 399,24
Charges sociales.....	76 683,28
Médecine professionnelle.....	900,00

Autres charges de gestion courante

Indemnités et cotisations des élus.....	45 811,46
Contribution aux organismes de regroupement.....	20 609,00
Indemnité logement instituteurs.....	292,92
Autres dépenses obligatoires.....	762,15
Subventions aux associations locales.....	21 277,19

Charges financières

Intérêts des emprunts.....	27 740,17
----------------------------	-----------

Charges exceptionnelles

Valeur comptable immobilier cédé.....	6 780,46
---------------------------------------	----------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Remboursement du capital des emprunts.....	26 886,19
Remboursement de la dette en capital au SIVOM.....	9 203,00
Différence sur réalisation.....	1 780,46
Travaux de voirie.....	13 316,89
Acquisition de matériel et de mobilier.....	45 313,92
Immobilisations en cours.....	18 579,63
Construction de toilettes.....	130 495,72

Total des dépenses : 1 139 685,88

Excédent de recettes : 302 260,17

LE BUDGET PREVISIONNEL DE 1997

RECETTES

Section de fonctionnement

Excédent antérieur reporté.....	645 754
Atténuation de charges.....	9 667
Vente de produits.....	5 760
Impôts et taxes*.....	420 395
Dotations, subventions, participations.....	397 261
Autres produits de gestion courante.....	3 000

Section d'investissement

Subventions d'investissement.....	219 911
Emprunt.....	300 000
Fond de compensation de la TVA.....	41 000

Total:.....2 041 716

DEPENSES

Section de fonctionnement

Charges à caractère général.....	274 635
Charges de personnel et frais assimilés.....	310 550
Autres charges de gestion courante.....	107 100
Charges financières.....	28 550

Section d'investissement

Déficit antérieur reporté.....	343 495
Immobilisations corporelles.....	723 086
Immobilisations en cours.....	220 000
Remboursement d'emprunt et dette.....	34 300

Total:.....2 041 716

*Le taux communal appliqué pour chaque taxe est sans changement par rapport à 96:

- Taxe d'habitation : 6,14%
- Foncier bâti : 8,34%
- Foncier non bâti : 28,68%
- Taxe professionnelle : 10,33%

DECES

Germain GAUTHIER né en 1914 : 83 ans
Lucien LACOUR né en 1912 : 84 ans
Marguerite DUPIRE -PAUCHARD
Marcel ALABEATRIX né en 1903: 93 ans
louis ALABEATRIX né en 1914: 83 ans
Marie JACOB-LARGE née en 1896 :101 ans
Henri CHARPY né en 1931: 66 ans
Suzanne CHAMPLIAUD née en 1927: 69 ans
Jean-Baptiste BERNARD



MARIAGE

28-06-97 Mariage de Frederic TERRASSIN avec Aurore BRETON

NAISSANCES



Olivier MARECHAL 8-2-97
Xavier GUILLEMIN 23-2-97
Maxime DOISY 8-3-97
Ludovic GUERIN 5-3-97
Döndü DEMIR 1-5-97
Coline GUIGUE 9-10-97

L'ECHO DES COMMISSIONS

COMMISSION FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

FLEURISSEMENT

Une année écoulee positive dans l'ensemble, malgré des facteurs climatiques plutôt défavorables puisque les plantations ont subi par deux fois la grêle. Mais, grâce à la qualité des soins apportés par toute l'équipe, le fleurissement a été de bonne qualité.

* Bilan des nouvelles réalisations

- Installation de 5 jardinières sur le mur du pont à Sagy et de 6 sur le pont en Chanot
- Construction d'un muret délimitant le grand massif de la pointe et fleurissement de celui-ci.
- Plantation de 2 arbres d'ombrage sur le nouveau parking du Club.

* Bilan des plantations

- Fleurs de printemps (pensées, pâquerettes, myosotis, primevères, renoncules ...
320 plants
- Fleurs d'été (géranium, bégonias, pétunias, oeillets-d'inde, agératums...
1050 plants

* Prévisions pour 1998

- Aménagement des abords du Club

ENVIRONNEMENT

La mise en place de colonnes de récupération n'a pas été effectuée comme prévu par la commune pour une raison simple : cela fera partie des projets de notre intercommunalité du haut maconnais pour 1998;

Installation dans chaque village de "POINTS PROPRES" au prorata du nombre d'habitants.

1 colonne VERRE, 1 colonne PLASTIQUES, 1 colonne PAPIERS
pour 500 habitants.

Une étude technique et financière est en cours de réalisation.

Alain CHIODINI

PASSAGES DE LA BENNE NOVA-SELECT en 98:

Bissy la Maconnaise	samedi de 8 h 30 à 12h les 17/01, 18/04, 18/07, 17/10
Burgy	samedi de 13 h 30 à 17 h les 17/01, 18/04, 18/07, 17/10
Chardonnay	samedi de 13 h 30 à 17 h les 07/03, 06/06, 05/09, 05/12
Cruzille	samedi de 13 h 30 à 17 h les 03/01, 04/04, 04/07, 03/10
Grevilly	samedi de 13 h 30 à 17 h les 07/02, 09/05, 08/08, 07/11
Lugny	samedi de 8 h 30 à 12 h les 03/03, 07/03, 09/05, 04/07, 05/09, 07/11
Saint Gengoux	samedi de 8 h 30 à 12 h les 07/02, 04/04, 06/06, 08/08, 03/10, 05/12

COMMISSION VOIRIE COMMUNALE

Les travaux décidés en 1996, ont été effectués en Juin 1997 pour un montant global de 202 794.19 F TTC.

Souhaitons que l'hiver prochain sera moins rude que le dernier !

Nous avons sollicité la Direction Départementale de l'Équipement pour l'épandage de sel en janvier, faute de matériel spécialisé.

*** Suite au gel, un mur de soutènement a été refait par l'OEVP Claude MOLLARD.

*** Début Septembre les responsables de la commission, avec l'aide de l'entreprise Bernard MOINE, ont remis en état une portion de chemin (secteur les avoineries) et nettoyé certains fossés.

*** Carrière de Cran : il y aura une réglementation concernant la carrière de Fragnes en début d'année.

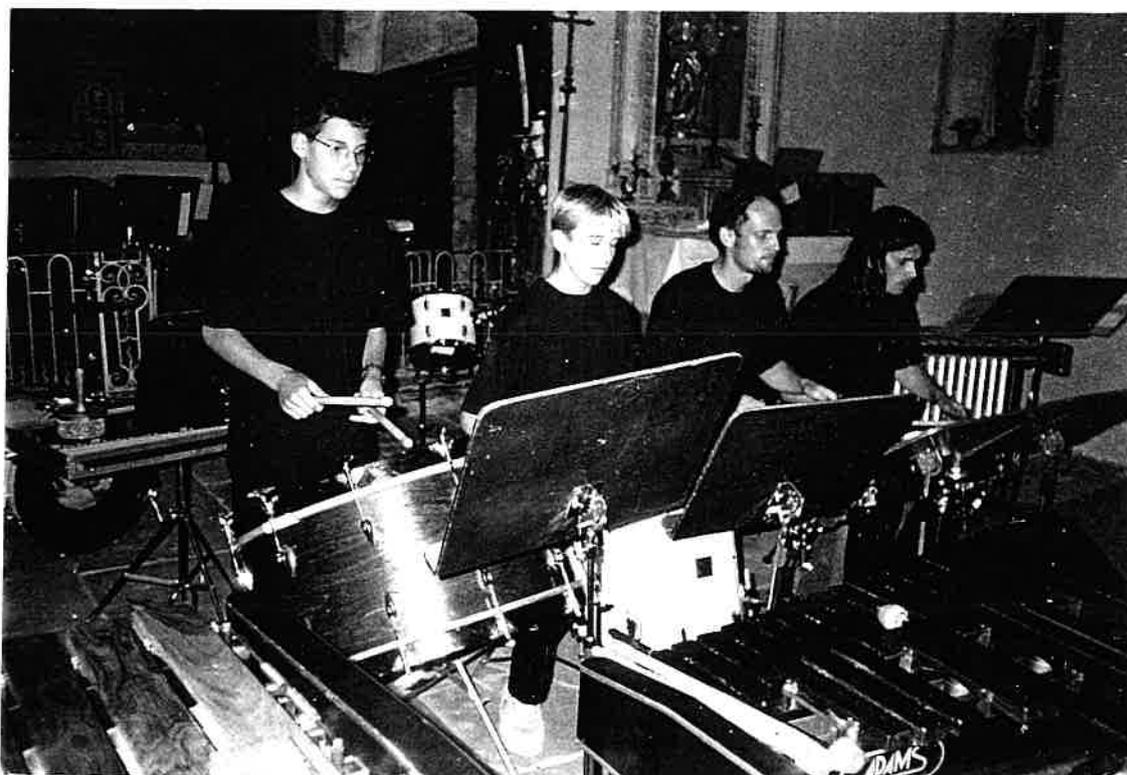
*** N'ayant pas de subvention FDAVOC en 1998, les travaux d'entretien des voies communales et des fossés seront moins importants.

Etant à l'écoute de toutes les remarques, je vous souhaite une BONNE ANNEE 1998

le responsable de la commission des chemins
Alain GUILLOUX

ANIMATIONS

Stage percussions à Cruzille : concert à l'église le 2 Août 97



POMPIERS DE CRUZILLE-GREVILLY

Voici encore une année de passée sans que l'on s'en rende compte, de part notre travail et activités diverses.

Pour nous les pompiers, l'année a été assez calme, quelques nids de guêpes, frelons et abeilles, débouchage de caniveau, un feu de cheminée, puis éteindre les feux de remblai, dont un à Grevilly avec l'intervention de Tournus, Cruzille, Lugny et une citerne demandée au C.S. de Romenay. Litres d'eau utilisés : près de 50 000 litres.

Ensuite un feu de remblai à Cruzille, simplement les pompiers de Cruzille, des tonnes à eau empruntées à des viticulteurs et notre pompe. Litres d'eau utilisés : 17 000 litres.

Pour ces feux de remblai, nous ne savons pas s'ils ont été allumés par des gens de l'extérieur ou de la commune.

Ce que je voudrais dire sur ces feux de remblai, c'est qu'ils pourraient être évités si les gens n'étaient pas inconscients : on allume et on s'en va. On ne regarde pas s'il y a du vent et si le temps est sec, ce qui était le cas des deux feux de remblai. Un pancarte interdisant le feu a été mise au début de l'année à ma demande. Nous voudrions nous pompiers, que celle-ci soit respectée. Je sais que nous pompiers, nous sommes là pour ça, mais sachant que ces feux peuvent être évités, moi responsable et nous pompiers, sommes en peu en rage contre ces gens qui ne respectent pas ce panneau d'interdiction. Je vous remercie d'avance pour votre compréhension à ce sujet.

En ce qui concerne l'avenir des pompiers, des réunions ont été faites pour nous expliquer la départementalisation :

Si les pompiers de comune comme nous, intègrent au département, nous appartiendrons à celui-ci et non plus à la commune, ce qui implique stage et recyclage, plus des gardes toutes les semaines parce que nous serions obligés de rentrer dans un Centre de Secours comme Lugny ou Tournus ou alors dans un (C.I.S) Centre d'Incendie et Secours, formé par une intercommunalité, ce qui nous a été proposé lors des réunions faites dans l'année.

On nous a proposé de réunir CRUZILLE BISSY ST GENGOUX et ce centre fonctionnerait comme LUGNY avec un peu moins de sorties. Mais ce centre de pompiers qui serait formé d'au moins 24 personnes pour pouvoir fonctionner, appartiendrait au département.

Nous, nous avons décidé de rester à la commune, car tous les pompiers qui sont rentrés depuis des années jusqu'à maintenant, sont rentrés pour rendre service à la commune et à ses habitants, et puis aussi, pour la vie associative.

Nous fonctionnerons comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, tant que les gens qui font les lois pour la départementalisation nous l'autoriseront.

Les pompiers voudraient remercier les personnes qui depuis trois ans que nous organisons le Méchoui, viennent nous aider à préparer puis à démonter et à ranger le lendemain de la fête, ainsi que les personnes qui nous prêtent du matériel.

Alors encore merci à eux et à vous habitants de la commune pour votre présence à cette fête.

Nous vous donnons rendez-vous pour les calendriers.

Les Pompiers vous souhaitent une très BELLE et HEUREUSE ANNEE.

Christophe POINT



ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE DE CRUZILLE

C'est une rentrée 97.98 qui s'est passée dans le calme, puisque seulement 17 enfants sont scolarisés cette année, dont 3 enfants viennent de l'extérieur. Cette forte baisse d'effectifs s'explique par de nombreux départs pour les écoles voisines. En effet, nous avons eu 10 départs (2 pour le collège de Lugny en 6ème) pour 3 rentrées en petite section. Nous regrettons beaucoup que certains parents aient décidé de retirer leurs enfants de notre école, compromettant ainsi sa survie.

En ce qui concerne l'année 96.97, le nombre de repas servis a été de 975 et 1043 heures de garderie, d'où un déficit assez important.

Le 7 juillet 1997, s'est déroulée une Assemblée Générale Extraordinaire, afin de renouveler les membres du bureau :

Présidente : CHARPY Corinne

Vice Président : DEDIENNE Eric

Trésorière : BERTHAUD Isabelle

Secrétaire : THURISSET Myriam

Les horaires de garderie ont été ajustés afin de pallier à un déficit trop important :

- Matin 8h00 à 9h00
- Soir du lundi au jeudi 16h30 à 18h00
vendredi 16h30 à 17h30

Les tarifs restent inchangés

- Prix Repas 20 Francs
- Prix Garderie 10 Francs/heure
- Cotisations 110 Francs pour 1 enfant
200 Francs pour 2 enfants

Une date à retenir, celle du Carnaval : LE 14 MARS 1998

Parents, Grands-parents, Amis, prévoyez d'ors et déjà vos costumes et **VENEZ NOMBREUX NOUS RETROUVER.**

Malgré tout, nous restons optimistes et nous ne baisserons pas les bras, en espérant garder notre Ecole et notre Restaurant Scolaire encore longtemps

...

Nous remercions la Mairie pour sa subvention (10 000 Frs/an) sans elle l'association n'existerait plus.

Les membres du bureau souhaitent à tous une **BONNE ANNEE 1998.**

la secrétaire
Myriam THURISSET



**ASSOCIATION SPORTIVE DE CRUZILLE
TENNIS DE TABLE**

Entraînements salle communale :

- Jeunes - 15 ans : Mercredi 17h - 19h
- Adultes : Lundi Vendredi 20h30 - 22h

Cotisation annuelle :

Jeunes : 80 francs Adultes : 120 francs

Renseignements

A. BAGUET Sagy le Bas tel 03.85.33.25.70

HISTOIRES DE NOTRE ECOLE

HISTOIRES D'ARCHIVES AU XIX^e SIECLE

Les archives de Cruzille ont conservé les registres des délibérations du Conseil Municipal depuis le 20 décembre 1809. Les plus anciennes traces que nous possédons concernant l'enseignement à Cruzille sont donc postérieures à cette date.

CONSTRUCTION DE L'ECOLE

Le 10 mai 1824, réunis sous la présidence de Claude Canot maire, les conseillers Benoît Létourneau dit Luquet, Denis Barraud, Claude Verdet, Claude Sébastien Barreau, Claude Jandet, Benoît Létourneau-Maréchal, Jean Canot, Jean Perroux et Pierre Guittet décident:

au bas de Collonge: construction d'un puits couvert, construction d'un aqueduc pour dégorger les eaux provenant de la source, construction d'un lavoir et d'une fontaine.

à Sagy: construction d'un lavoir, construction d'un puits, réparation d'un lavoir, construction d'un pont sur le ruisseau.

« et enfin la construction d'une maison commune qui servira pour le logement de l'instituteur, qui sera construite sur un terrain appartenant à la commune, lieu-dit Sur le Mollard, qui se trouvera placé entre les deux hameaux... » Dans bon nombre de petits villages, l'école n'était qu'une maison ordinaire que la commune louait pour recevoir les enfants; c'est Guizot, ministre de Louis-Philippe qui obligea près de dix ans après (1833), chaque commune à ouvrir une école.

Monsieur Roch architecte à Mâcon présente un devis estimatif et des plans le 10 janvier 1826. Le montant de tous les travaux cités plus haut est estimé à 12 102 francs qu'il est décidé de financer avec 8 495, 69 francs en caisse et par la vente de la moitié des arbres du quart de réserve du bois de Moine.

Le montant définitif des travaux est évoqué à la séance du 22 février 1829: 11 542,64 francs, mais il est probable que la maison commune ait été utilisée dès 1828 car il est décidé en mai 1827 de meubler la salle destinée à tenir les assemblées du conseil (un poêle en fonte avec les cornets, une table, dix-huit chaises, un buste en plâtre de Charles X, et un panneau de deux pieds carrés avec grillage fermant à clé propre à poser les affiches; le tout pour 76 francs).

L'entrepreneur semble avoir été un sieur Monnard car le 7 août 1829, il lui est fait grief de lézardes dans le bâtiment et de dalles sous dimensionnées sur l'aqueduc de Collonge.

Le 7 mai 1833, le maire, Claude Maréchal est chargé de procurer à l'instituteur primaire un jardin d'une contenance d'environ 3 ares et de le faire clôturer. Le 10 mai 1834, le maire propose un terrain dénommé place de la serve. Il est exploité par six à huit maisons, y est entreposé du bois et un jeu de quilles y est construit. Sa contenance est d'1 are 35 centiares, *« mais attendu que ce jardin sera clos de murs et que l'emplacement en est fourni par le hameau de Collonge, les autres hameaux de la commune rendront la pierre sur place pour la construction du dit mur de clôture, lesquels murs seront faits aux frais de toute la commune. »*

Le 10 mai 1836, « *M. le maire a observé au conseil que la Maison Commune servant de Maison d'Ecole n'a aucun bâtiment pour servir de lieux d'aisances pour l'instituteur et les élèves et qu'il serait de haute nécessité d'en faire la construction* »..... le conseil délibérant « *est d'avis d'autoriser M. le Maire à le faire construire le plus économiquement possible au sud de la maison commune et à partir de l'écart ouest de la dite maison* »

La cour de l'école « *qui a toujours été jusqu'à ce jour au bivouac* » est close d'une grille par décision de la session de mai 1873.

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE DE FILLES

Le 13 juin 1880, « *le maire M Canot expose à l'assemblée la nécessité de la construction d'une maison d'école spéciale aux filles et fait ressortir les avantages de ce projet dont l'exécution réalisera pour la commune une amélioration depuis longtemps souhaitée par la population* » Le conseil « *considérant que le projet proposé répond à un besoin réel et aux vues libérales du gouvernement pour l'extension de l'instruction populaire; qu'il existe dans la commune au lieu-dit Vignemoux un terrain appartenant à M. Chapuis propriétaire à Azé, terrain très convenable pour l'emplacement d'une maison d'école de filles vu sa position au centre du village et d'autant plus convenable encore aujourd'hui que l'administration supérieure a nommé un instituteur et une institutrice mariés et que le terrain est à proximité de l'école spéciale de garçonsdécidela construction d'une maison d'école spéciale aux filles sur le terrain à acquérir en Vignemoux dont la dépense ne devra pas excéder, autant que possible, la somme de 8000 francs* »

L'INSTITUTEUR

Peu de noms nous sont connus, cependant la séance du 18 décembre 1825 décide du choix d'un instituteur:

« *vu la bonne conduite de Jean-Marie Monnier ci devant instituteur à Burgy demeurant présentement au dit Cruzille, y exerçant depuis plusieurs mois et son application à son devoir, les sus nommés (membres du conseil municipal) sont d'avis que le dit Monnier demeure instituteur dans la dite commune en remplacement de son père et qu'il y jouisse du même droit que son prédécesseur, en conséquence ils prient Monseigneur l'Evêque d'Autun de vouloir bien le recevoir et l'autoriser à instruire pour la commune de Cruzille* »

Sous le règne de Louis-Philippe, pour avoir le droit d'exercer les fonctions d'instituteur il faut outre le brevet de capacité pour l'enseignement primaire, une autorisation spéciale du Recteur pour une commune déterminée. Nous possédons ces deux documents pour François Barraud né à Cruzille le 5 janvier 1812. Ils sont signés par le recteur d'académie Girard agissant au nom du ministre de l'instruction publique et de l'Université Royale de France le 28 novembre 1832.

La circulaire du 28 décembre 1831 impose les mesures à prendre pour loger l'instituteur et lui procurer les moyens suffisants pour subsister. Le 10 mars 1833, le conseil « *observe que la commune a déjà un instituteur ainsi qu'une maison communale, mais ayant épuisé toutes les ressources de la commune pour la construction de la maison commune soit pour d'autres réparations très urgentes..... il ne reste que la seule ressource des centimes additionnels qui sont à peine suffisants pour les dépenses ordinaires. Mais considérant que l'instituteur ne touche de la commune que la somme de 80 francs qui lui est accordée pour frais de secrétariat de la mairie et les mois d'école qui peuvent lui produire en hiver une somme de 200 francs, et en été la somme de 128 francs attendu que la majeure partie des enfants sont occupés à l'agriculture, que ce faible revenu ne lui permet pas une existence convenable, ni ne favorisant enseigner gratuitement les enfants indigents. Le Conseil connaissant les bonnes dispositions de l'instituteur dans ses fonctions vote une somme de 100 francs par an..... l'instituteur enseignera gratuitement un nombre d'enfants équivalent à la dite somme de cent francs qui lui seront désignés.....exprime que leur bonne intention pour l'encouragement de l'instituteur et l'instruction des indigents que Monsieur le Préfet voudra bien avoir la bonté de comprendre la commune dans le Travail qu'il adressera à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique contenant la demande de secours pour le peu de ressource où se trouve la commune »*

Le 8 août 1833, suite à une ordonnance royale du 22 juin, le traitement annuel est porté à 200 francs auquel il faut ajouter mensuellement « *pour les élèves commençant à lire la somme de 75 centimes, pour ceux commençant à écrire 1,50 francs et pour ceux plus avancés pour la lecture, l'écriture, le calcul et la grammaire la somme de 2 francs* » En outre, l'instituteur est tenu d'enseigner gratuitement aux indigents de la commune (suit une liste de 17 noms d'ayant droit). *Cette rétribution mensuelle payée par les parents au maître d'école verra son terme avec lois scolaires de Jules Ferry en juin 1881 (et c'est l'état qui paiera les instituteurs)* Ce traitement de 200 francs sera reconduit année après année, amélioré par diverses primes, comme par exemple l'allocation à la femme de l'instituteur pour travaux d'aiguille. Par la suite un complément de traitement visera à assurer à l'intéressé un niveau de vie décent.

Le 23 février 1834 est mis en place un comité local de surveillance de l'école communale. Il est composé de MM. Claude Canot expert géomètre, Benoît Boissaud marchand de vins en gros et Claude Jandet propriétaire.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

En juin] 840, le conseil municipal de Grevilly demande la réunion avec Cruzille pour l'instruction primaire:

« considérant que la somme de 35 francs votée par le Conseil Municipal de Grevilly n'est pas suffisante pour indemniser l'instituteur communal de Cruzille qui sera tenu de donner l'instruction aux élèves indigents qui lui seront désignés par le Conseil Municipal de Grevilly. Le Conseil est d'avis que la commune de Grevilly soit réunie à celle de Cruzille pour l'instruction publique à charge de payer une somme de cinquante francs pour supplément de traitement à l'instituteur qui ne recevra que trois élèves indigents de Grevilly si le conseil municipal en désignait un plus grand nombre. Le conseil observe que cette somme de cinquante francs ne forme que le cinquième en sus du traitement fixe de l'instituteur et que la commune de Grevilly est le cinquième de la population de Cruzille »

AFFOUAGE DE L'ECOLE

Le 8 novembre 1843, le maire M. Claude Jandet soulève la question du chauffage de l'école. Le Conseil « *considère que la rétribution mensuelle ne peut suffire à l'instituteur, que de plus la commune formant deux hameaux et que l'instituteur n'a une part d'affouage que dans celui de Collonge est d'avis à l'unanimité d'imposer les deux hameaux de chacun une coupe d'affouage pour le chauffage particulier de l'école, que ces deux coupes seront délivrées gratis, à la charge de l'instituteur de les faire façonner et rendre chez lui* »

La même demande sera exprimée le 26 mai 1872 pour que le préfet fasse attribuer une part d'affouage à Cruzille sur la commune de Grevilly.

LES FILLES: ECOLE LAIQUE OU PRIVEE ?

Le 10 novembre 1867, le maire M. Jacques Taboulet propose la création d'une école de filles pour Cruzille et Grevilly et invite le conseil municipal à opter entre l'enseignement laïque et l'enseignement religieux, voter le traitement nécessaire et le crédit pour payer le loyer.

Le conseil au complet considère « *que la commune ne peut en ce moment acquitter les dépenses que lui occasionnerait la création d'une école de filles, regrette de ne pouvoir donner suite à la proposition qui lui est faite et donne à l'appui de cette décision les motifs qui suivent...* » travaux à payer à la Maison Commune, achat d'une cloche, acquisition de terrains, « *la Maison Commune est neutre et a ses écoles disposées pour recevoir les deux sexes, l'instituteur actuel et sa femme s'occupent avec zèle des enfants, l'école ne laisse rien à désirer. Grevilly a 185 habitants, cette commune devrait d'après la nouvelle loi avoir une école, Cruzille resterait avec sa population de 661 habitants dont 80 sont à trois quart d'heure du chef-lieu, deux enfants de ces hameaux fréquentent en ce moment l'école, et de longtemps il n'y en aura un plus grand nombre, les hameaux réunis de Cruzille et de Sagy ne dépassant guère le chiffre fixé par la loi et le logement convient parfaitement pour l'école mixte, le conseil municipal demande en vertu de l'article 15 de la loi du 15 mars 1850 à être dispensé d'une école communale de filles et à conserver son école communale mixte. Les filles ayant fréquenté les écoles libres de Cruzille n'ont jamais été au nombre de 40, le chiffre de 50 à 55 filles est prématuré, l'école de filles aura au plus 30 filles pendant trois mois, et les mois d'été il n'y en restera pas 20, il y en a en ce moment 22 à l'école communale* ».

Mais un mois et demi plus tard, le 29 décembre 1867, seulement 7 conseillers sont présents et le conseil « *considérant que l'instruction religieuse répondra aux besoins de la localité, que l'instruction et l'éducation de la famille sont parfaitement données par les soeurs de Chatel (département du Jura), est d'avis que la nomination d'une institutrice communale ait lieu et que le choix du conseil est en faveur d'une soeur de cet ordre, prie M. le Préfet de faire la nomination dans le plus bref délai possible* ».

Il n'est plus fait mention de cette demande les années suivantes; à partir de mai 1869 la présidence du conseil municipal est confiée au premier adjoint, Claude Benoît Boissaud. La guerre fut déclarée à la Prusse le 19 juillet mais on procéda au renouvellement du conseil municipal en août 1870 (le maire, Claude Moindrot et tous les conseillers durent jurer obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur Napoléon III) puis en avril 1871, la 3^e république imposa l'installation d'un nouveau conseil qui vit la réélection de Claude Benoît Boissaud géomètre comme maire (il était précisé géomètre car le 1^{er} adjoint qui se nommait également Claude Benoît Boissaud se vit ajouter "des tilleuls" à son patronyme).

Le 10 août 1871, l'inspecteur d'académie invite le conseil municipal à émettre un voeu pour le remplacement définitif de Monsieur Ny décédé en juillet et d'opter soit en faveur de l'enseignement laïc soit en faveur de l'enseignement congréganiste. « *Le conseil considérant que la place d 'institutrice est occupée provisoirement et seulement jusqu'aux vacances prochaines par M. Ny fils et qu'il est indispensable de pourvoir d 'une manière définitive à cet emploi vacant; considérant que l'enseignement laïque est le seul qui jusqu'à ce jour a été exercé à Cruzille et qu'il est le seul qui convienne à cette localité; considérant que la salle d'école est divisée en deux compartiments dont un pour les garçons et l 'autre pour les filles; émet le voeu qu'il soit pourvu pour la rentrée prochaine au remplacement de M. Ny au moyen d 'un instituteur laïque marié à une institutrice. Dans le cas d 'impossibilité de maintenir comme par le passé une école mixte il prie l 'autorité de vouloir bien faire choix dans l'un ou l'autre cas d'un homme d'un âge mûr capable et jouissant d 'une santé robuste »*

Lors de la séance du 24 mai 1874, le maire donne connaissance aux membres de délibérations du Conseil Départemental décidant de la création d'un cours d'adultes de femmes dans la commune de Cruzille. Les membres présents « *déclarent que la commune n 'ayant aucun revenu il lui est impossible de venir en aide en rien pour le dit cours »*

MATERIEL DE L'ECOLE

L'instituteur François Barraud dresse la liste du matériel acheté le 6 octobre 1842:
« *dans la salle d 'école: sept tables ou bancs d 'étude en sapin rivés au plancher, vingt-sept ardoises scellées au moyen de vis dans trois tables d 'études, trente-sept tableaux de lecture encadrés dans des cadres en bois, un tableau noir pour l'arithmétique, un tableau synoptique des nouveaux poids et mesures encadré sur des lambris, un christ encadré sous verre, huit demi cercles en fer, dix tableaux du système décimal collés sur planches en peuplier, une petite boîte en foyard renfermant dix-neuf crayons en cuivre, six encriers en verre, une estrade garnie de deux tiroirs. Dans la salle du conseil municipal: une table longue avec ses deux bancs, un râtelier à fusils. Dans la cuisine: un poêle avec ses tuyaux et deux marmites. Dans le lavoir: quatre rayons. »*

En janvier 1875, il est fait la demande d'une aide auprès du Conseil Général pour l'achat d'un système métrique, de deux tableaux, de trois cartes: du département, de la France et de l'Europe, d'un système pour relier les livres de la bibliothèque.

ELEVES

De 1890 à nos jours, 670 enfants sont passés à l'école de Cruzille.

INSTITUTEURS / INSTITUTRICES	ANNEES D'EXERCICE A CRUZILLE	
	PETITE CLASSE	GRANDE CLASSE
Claude SEGUIN		1888-1891
Charles THOMAS		1891-1894
Xavier César JUHEN		1894-1900
Marie-François RABUT		1900-1919
Jeanne RABUT GOUJON	1900-1919	
Jeanne CADAUT		1919-1920
Marguerite BOLAY	1919-1920	
Eugène DUFOUR		1920-1922
Anna DUFOUR COURTOIS	1920-1922	
Jeanne BEMOL PARRIAT		1922-1928?
Joseph LAFARGE		1928?-1940
Jeanne BRUN		1940-1953
Irma LARGE AUGOYAT		1953-1954
Jeanne BIGEARD		1954-1955
Simone DARDELIN		1955-1957
Renée LAROCHE		1957-1960
Gabrielle BERANGER		1960-1961
Yolande GEMIGNANI		1961-1962
Monique PHILIPPE		1962-1963
Marie-Pierre DARD		1963-1966
Andrée MATHEY		1966-1967
Raymond DUCOEUR		1967-1970
Josette CHANUT LEGER		1970-1973
Michèle THEVENOT		1973-1983
Michel CHARCONNET		1983-1989
Florence MICHEL	1984-1985	
Jean-Paul RICHY	1985.....	
Françoise VERNAY		1989-1990
Richard WOLSTEIN		1990-1992
Alain MANRIQUE		1992-1993
Anne PARISSET		1993-1997
Marie-Josèphe GAUTHIER		1997.....
Martine DUMONT		1997.....

HISTOIRES D'ÉLÈVES

L'ÉCOLE EN 1921 par Jeanne GIRARD élève de 1921 à 1928

La rentrée de cette année là a été mon premier jour de classe, ce devait être un mardi.

Confiée à ma voisine Marcelle, de 3 ans mon aînée, mes petites jambes avaient du mal à faire le trajet, multiplié par quatre.

La guerre de 14-18 avait décimé les pères et les enfants étaient rares. Nous n'étions que deux enfants, Edmond et moi.

Notre école avait alors 2 classes, la classe des petits et la classe des grands. Notre maîtresse était Madame DUFOUR, une personne débonnaire, qui faisait les gros yeux, jamais plus. Son mari avait la charge de grands.

Dès 5 ans, commençais le B-A = BA. On apprenait, et les lettres et les chiffres. A la fin de l'année scolaire, des petites additions et un peu de lecture (très peu), était notre bagage. Les parents aidant, à notre deuxième rentrée, la lecture et les chiffres étaient bien débrouillés.



PHOTO DE CLASSE MONSIEUR ET MADAME RABUT, de gauche à droite :

4ème rang : Yvonne et Marie BONVILAIN, Marcelle CHAREAULT, Jeanne BOYAUD,POCHARD, Louis BRESSAND, Claude GIRARDEAU, Emile GUILLEMAUD, Marcel FAUCILLON, Claudius LAGADRILLERE, D. SIGNORET

3ème rang : Elise BREBOUILLET, (deux BRESSAND blouses blanches), (une fille CHAPUIS blouse carreaux) Raymond CHAMBARD, Marcel ALABEATRIX, Albert CHATILLON, Edmond FAUCILLON, Baptiste DUFAL

2ème rang : Fernande BOYAUD, (une fille CHAPUIS blouse carreaux), Noël CHAPUIS, Gaston MONDANGE, Francine VARENNES, Emile CHEVENET, Marguerite SIGNORET

1er rang : Françoise CARRE, Renée BONVILAIN, Marie BEGON, Lilise BAJARD, René CHAPUIS, Juliette THEVENARD, Céline GAUDEY, Victor MAZOYER, VARENNES, Lisa FAUCILLON

La petite classe jouait à des jeux tranquilles et quand nous étions rentrés en classe, nous entendions les garçons hurler dans la cour, on les enviait un peu.

Puis, Monsieur DUFOR est tombé malade, il me semble que c'est à cette période qu'il n'y eut plus qu'une seule classe. Madame DUFOR était à la fois maîtresse des deux classes réunies, et en même temps garde-malade. Elle demandait souvent à Madame TUSSIAUD née NY, de l'aider à la classe, alors qu'elle soignait son mari. Quand Madame TUSSIAUD arrivait, la terreur entraînait aussi. Nous étions menés à la baguette et donc, nous étions sages. J'ai encore devant les yeux son visage sévère et sa longue robe noire. Puis la santé de Monsieur DUFOR ne s'améliorant pas, ils ont quitté la commune, ayant remplacé Monsieur et Madame RABUT, que je n'ai pas connus, leur départ à la retraite était antérieur à mon arrivée à l'école.

A la rentrée suivante, nous avons Madame BEMOL. C'était une dame très gentille, très indulgente, qui ne nous imposait rien. Nous l'aimions beaucoup. Un garçon qui se nommait Victor, était le pitre de la classe, il aimait à énumérer la gamme, pour nous faire rire et nous rions sans retenue. Madame BEMOL ne riait pas. Elle est restée peu de temps à Cruzille et nous avons eu la chance d'avoir Monsieur LAFARGE.

Monsieur LAFARGE avait une haute idée de sa fonction, une ténacité sans pareil chaque enfant qui quittait l'école savait au moins lire et écrire et compter, même les têtes les plus dures.

Le programme était suivi à la lettre. Pendant que les grands faisaient travailler les petits, chaque élève en retard était pris en main, et le maître serinait sans répit la leçon, jusqu'au résultat voulu. Ainsi, presque tous les élèves obtenaient le "certif". Il avait la plus grande réussite du canton, et nous avons appris plus tard que c'était, et de loin, le mieux noté.

Notre unique salle de classe était la même qu'aujourd'hui, sauf les tables et la décoration des murs. Sur la gauche, en entrant, il y avait deux cartes de FRANCE, dont une muette, de sinistre mémoire avec une carte d'EUROPE, plus loin une armoire avec un côté pour les crayons d'ardoise, de papier, de couleur, des cahiers "Le Lamartine", de dessin, des livres d'école, et de l'autre côté, la bibliothèque, avec des petits livres roses, des Jules Verne, Hector Malot, et dans les rayons du haut, de ce même côté, il y avait les dossiers scolaires, les bouteilles d'encre, plus loin, un tableau noir, puis sur le côté Nord-Ouest, le bureau du maître. Les mots "Viens à mon bureau !", nous prédisposaient à une punition. Sur le côté droit, un petit placard contenait la pharmacie, avec le nécessaire, assez élémentaire, pour soigner les genoux, ou les paumes de mains écorchées par l'empierrement de la cour qui apparaissait souvent sous le "cran".

Tous, nous apprenions la morale, l'instruction civique, les plus grands étaient soumis aux problèmes de robinets qui coulent et des baignoires qui fuient, aux trains qui se courent après, aux dictées avec des accords, qui se voulaient sans faute, aux rédactions. Il fallait préparer sérieusement le certificat, presque pour tous, c'était notre bâton de maréchal. L'hiver qui suivait, nous allions encore à l'école, dès les beaux jours, la culture reprenait ses droits, et bonjour les vignes, les terres. Je parle de cette culture là. Les parents avaient besoin de nous, à l'école nous y avons appris des choses utiles, à travailler aussi de nos mains.

Les garçons savaient faire marcher le poêle, qui se trouvait au milieu de la classe. Ils savaient déplacer les tables pour que les filles puissent balayer dessous, il fallait aussi essuyer, les tableaux sans laisser de traces, et la poussière.

Les filles avaient appris chez Madame LAFARGE à tricoter, coudre, un peu broder, raccommoder, elle nous a aussi bien aidé.

Merci à Monsieur BONVILAIN, qui m'a rappelé des tas de choses. Lui s'est souvenu de l'arrivée de l'inspecteur, avec son vélo et ses sacoches, dès qu'il est entré dans l'école, nous étions si bien dressés, que nous nous sommes levés comme un seul "homme" en criant bien fort "Bonjour Monsieur l'Inspecteur !"

A L'ECOLE DE 1932 A 1941 par Yvette AULIGNE (Mme CHARLES)

J 'avais 5 ans en 1932, lorsque j'entrais pour la première fois à l'école de Cruzille, école que je quittais 9 ans plus tard à l'âge de 14 ans.

A l'époque, nous portions tous des sabots sauf les enfants de l'Assistance Publique qui eux avaient des galoches.

Monsieur LAFARGE était alors notre instituteur. Je garde de lui le souvenir d'un très bon instituteur, bien qu'il ne fut pas toujours commode car "il avait ses têtes."

Tous les matins, systématiquement, la classe commençait par la leçon de morale et l'instruction civique, puis les exercices de calcul mental qui occupaient beaucoup de temps dans notre journée scolaire.

Nous écrivions à la plume, qu'il fallait tremper dans l'encrier inclus dans notre pupitre.

Notre classe possédait une bibliothèque grâce à laquelle j'ai pu lire de nombreux livres.

On entrait dans la salle de classe par la porte située au centre de la façade et qui donne directement sur la cour. A l'intérieur, nous tournions le dos au Nord (et au poêle à bois), le bureau de l'instituteur se trouvait en entrant à gauche au milieu du mur.

Sous les fenêtres à l'Ouest, Monsieur LAFARGE avait installé son harmonium et nous étions ravis quand il nous en jouait.

Le Jeudi était le jour sans classe.

Je me souviens aussi de Madame LAFARGE, qui était une femme très gentille et qui apprenait la couture, le raccommodage et la broderie aux filles.

Nous faisons également des travaux manuels comme le piquage qui consistait à aligner des trous sur le contour d'un dessin imprimé sur un carton et à "piquer" ensuite le dessin avec une aiguille et du fil de couleur. De nombreux animaux sont ainsi nés d'un simple bout de carton.

En été, quand il faisait chaud, Monsieur LAFARGE nous emmenait sous les tilleuls et là, tous gentiment installés à l'ombre, il nous faisait la lecture.

Ce que les enfants appellent à présent "la grande cour", était notre unique cour de récréation et elle était simplement de terre. Quant à la "petite cour", elle n'existait pas, car elle était à cette époque le jardin de l'instituteur.

Les récréations cependant étaient longues, mais nous connaissions un tas de jeux pour les occuper : Ainsi, nous jouions beaucoup aux billes (le triangle, le pot) le "biscaïen" (grosses billes en pierre), les barres, l'attaque, la marelle (que nous tracions sur la terre avec un morceau de bois) la balle contre le mur, la tape courante et chat perché, la ronde, la chandelle et "Grillot-grillot combien j'ai d'bill' dans mon sabot ?" Nous mimions aussi des noms de métiers que nous faisons deviner à nos camarades.

L'Arbre de Noël était une belle fête. Nous nous rendions alors à la salle de danse (maison actuelle de M. Mme CHEVENET). Tous les élèves chantaient en présence de Monsieur PONTIUS le Maire, et de toute la population.

En fin d'année il y avait un autre grand moment : c'était la DISTRIBUTION DES PRIX où les meilleurs élèves recevaient de très beaux livres. Je me souviens de "Kiki, le petit oiseau perdu".

DE FRAGNES A CRUZILLE par Marcelle NICOLAS épouse MALATERRE

J'ai fréquenté l'école de Cruzille de 1927 à 1932 de 8 à 13 ans.

Habitant Fragnes, j'avais donc un parcours de près de 2 km. Pas de ramassage scolaire à l'époque. Il me fallait grimper et descendre par un sentier tantôt caillouteux tantôt plein de hautes herbes et à travers bois, ceci, seule pendant 2 ans. Plus tard quelques voisins descendaient avec moi. Venant d'un village où j'étais à 150 m de l'école, ce fut pour moi une vraie punition.

Je descendais en sabots et je changeais de chaussures à l'école. L'hiver, notre instituteur, Monsieur Joseph LAFARGE allumait le feu, un poêle à charbon placé au milieu de la classe.



PHOTO DE CLASSE DE MONSIEUR LAFARGE, de gauche à droite :

3ème rang : Mathilde PONCET, SUZANNE GUILLOUX, Georgette BAUDET, Yvonne PAROT, Alice PORTHERET, Charles SIGNORET, Lucien BONVILAIN, Joseph MARTIN

2ème rang : Marie BAUDET, Berthe JAMES, Denise EDMORINE, Hélène GUILLOUX, Paul MOINDROT, Albert CHEVENET, Louis BONNEVAY, Georges GUILLOUX

1er rang : Yvette AULIGNE, Edith PONTIUS, Raymonde CHAMBARD, Monsieur Joseph LAFARGE, GOUBOD, Jean LAFARGE, Roger GOUBOD

A tour de rôle, nous allions chercher le charbon pour entretenir notre chauffage.

A midi, les cantines scolaires n'existant pas, je mangeais à l'auberge CHEVENET.

Les après-midi d'hiver et par temps de brouillard M. LAFARGE me laissait partir un quart d'heure plus tôt car à cette époque c'était l'heure solaire et la nuit tombait tôt.

Malgré tout cela, je garde un bon souvenir de cette école et de mes anciens camarades quelque peu dispersés et que je revois de temps en temps, et surtout de mon instituteur dont l'épouse nous donnait tous les samedis quelques notions de couture, ... aux filles seulement bien entendu.

NOTRE ECOLE

L'année dernière, nous avons Mademoiselle MATHEY comme institutrice ; cette année, nous avons un instituteur, c'est Monsieur DUCOEUR.

10 élèves ont quitté l'école : Jean-Jacques Ferrand et Chantal Ferrand sont partis avec leurs parents à Epervans, Gérard Esposito est entré au collège Agricole de Davayé, Christine Brunet est entrée au collège Agricole Féminin de Tournus, Michel Breton apprend le métier de boulanger chez son père, Jeanine Alabéatrix, Jacques Chevalier, Maryse Guilloux, Christian Papet et Jacqueline Pariat sont entrés au CEG de Lugny. Heureusement, il est revenu des filles : Florence Baudras et Christiane Martin qui ont 5 ans, Colette Bonvilain qui était à l'école à Lugny, Maryse Boisseau et Hélène Boisseau qui viennent de Bray.

Maintenant, notre école compte 16 élèves : 6 garçons et 10 filles.

Colette CHEVALIER Année 1967/1968

NOTRE MAITRE

Notre maître a des yeux bleu vert et des cheveux châtain foncé peignés en arrière.

Il est gentil avec tous les élèves, sauf avec ceux qui ne travaillent pas bien. Quand nous faisons une dictée, il donne un bon point à ceux qui font zéro faute. Le mardi après la récréation, il prend son magnétophone et il enregistre nos chants pour pouvoir encore les entendre quand il sera à la retraite.

Quand viendront les vacances, nous allons le quitter et il ne nous fera plus jamais l'école. Je ne suis pas content.

Hélène, Jocelyne et Luc vont aller au CEG à la rentrée. Mais moi, j'ai encore un an à faire ici. J'aurais bien voulu que Monsieur Ducoeur reste encore un an, mais on ne peut rien changer.

Michel PAPET 9ans1/2

Année 1969/1970

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Il y a trois ans, je m'apprêtais, le coeur serré, à quitter Royer où j'avais vécu vingt-deux années, pour venir à Cruzille, où je ne connaissais personne.

J'ai trouvé, à Cruzille, une population accueillante et des enfants affectueux qui ont grandement facilité ma tâche.

Trois années ont passé. Maintenant, les visages des Cruzillois me sont familiers. Les enfants me connaissent bien et m'aiment peut-être un peu ; les petites filles viennent m'embrasser. Parmi les grandes personnes, j'ai de bons amis.

Le 27 Juin, j'ai fait ma dernière classe. Mes élèves m'ont offert un magnifique cadeau, ce qui m'a très touché et m'a procuré une profonde joie. Je remercie sincèrement tous ceux qui ont participé à l'achat de ce cadeau.

Je remercie toute la population, et en particulier Monsieur le Maire, pour les marques de sympathie qu'ils m'ont témoignées au cours de ces trois années pendant lesquelles je n'ai rien fait d'extraordinaire. J'ai fait tout simplement mon travail ; je l'ai fait avec conscience et amour, pour le bien des enfants et pour gagner l'estime des habitants. C'est là ma seule ambition.

C'est le coeur serré que je quitte ce bon pays de Cruzille. Je me retire à Huilly, en Bresse, pour un an. Puis je reviendrai dans mon petit Royer qui n'est qu'à 7 km de Cruzille.

Je pourrai donc facilement (en voiture ou à bicyclette) rendre visite aux amis que j'aurai laissés ici. Et vous, chers Cruzillois, vous viendrez me voir, cela me fera bien plaisir. Je ne vous dis donc pas "adieu" mais "au revoir".

Raymond DUCOEUR



PHOTO DE CLASSE DE MONSIEUR DUCOEUR ANNEE 1967/68

de gauche à droite :

3ème rang au fond : François CHEVALIER

2ème rang : Pierre SIGNORET, Régine LADAME, Maryse BOISSEAU, Jocelyne PERRET, Jean LADAME, Colette BONVILAIN, Luc ESPOSITO Monique DUMONCEAU

1er rang devant : Danielle CHARPY, Daniel CHEVENET, Hélène BOISSEAU, Michel PAPET, Christiane MARTIN, Colette CHEVALIER

DISCOURS RECITE PAR ANDREE DEJARRIGES (UNE ELEVE DE FRAGNES) POUR L'INAUGURATION D UNE PLAQUE EN SOUVENIR DE MR PONTUS, MAIRE DE CRUZILLE, MORT EN DEPORTATION.
Andrée DEJARRIGES (Mme VARRAULT) nous récite de mémoire :
"En ce jour où la population éplorée de notre village rend un hommage ému aux victimes de la barbarie allemande, je viens, au nom de mes petits camarades, saluer dignement le représentant de la République Française et l'assurer de toute notre confiance dans la destinée et la grandeur de la Patrie."
(Discours rédigé par Mr LAFARGE)

VERBALEMENT MADAME MALATERRE INDIQUE:

- que le jour de repos hebdomadaire était le jeudi
- on utilisait l'ardoise, le crayon à papier et l'encre
- on cultivait le calcul mental en récitant de nombreuses fois les tables des 4 opérations
- la classe unique comportait environ 25 élèves toutes divisions confondues : sauf la maternelle qui n'existait pas.

LES PETITES HISTOIRES

VISITE A MME MARIE LOUISE BAJARD NEE DUMONT LE 21.06.1909

- Début école à 4 ans
- 1er instituteur Monsieur RABUT
- Certificat à 12 ans. 1er prix du canton.
Sujet : "La toilette du matin"
- camarades de classe :
 - Elisabette BOYAU
 - Marcelle CHARREAUX
 - Fernande BOYAU
 - Valentine CHAPUIS
 - Irma, Louis, Berthe BRESSARD
 - Marie BEGAN

- Son mari Henri BAJARD, maire de Cruzille pendant 33 ans. C'est sous son mandat qu'à eu lieu à Cruzille la première fête du 1er MAI en 1955 avec Madame BIJEARD comme institutrice.

Témoignage de Madame BAJARD LE 07.10.97

AGENT DE SERVICE DE 1965 A 1995

Agent de service durant 30 ans à la Commune de Cruzille, j'ai vu beaucoup de changements tant au point de vue :

- des structures
- des moyens
- des hommes

Tout d'abord, je me rappelle qu'au début la classe unique était difficile à nettoyer. Le vieux plancher était dur à frotter, mais l'institutrice me laissait un élève pour m'aider à tirer les tables. Ensuite; les locaux se sont agrandis et le travail a augmenté mais, j'avais de l'eau chaude et je n'étais plus obligée d'aller chercher de l'eau et de porter les seaux.

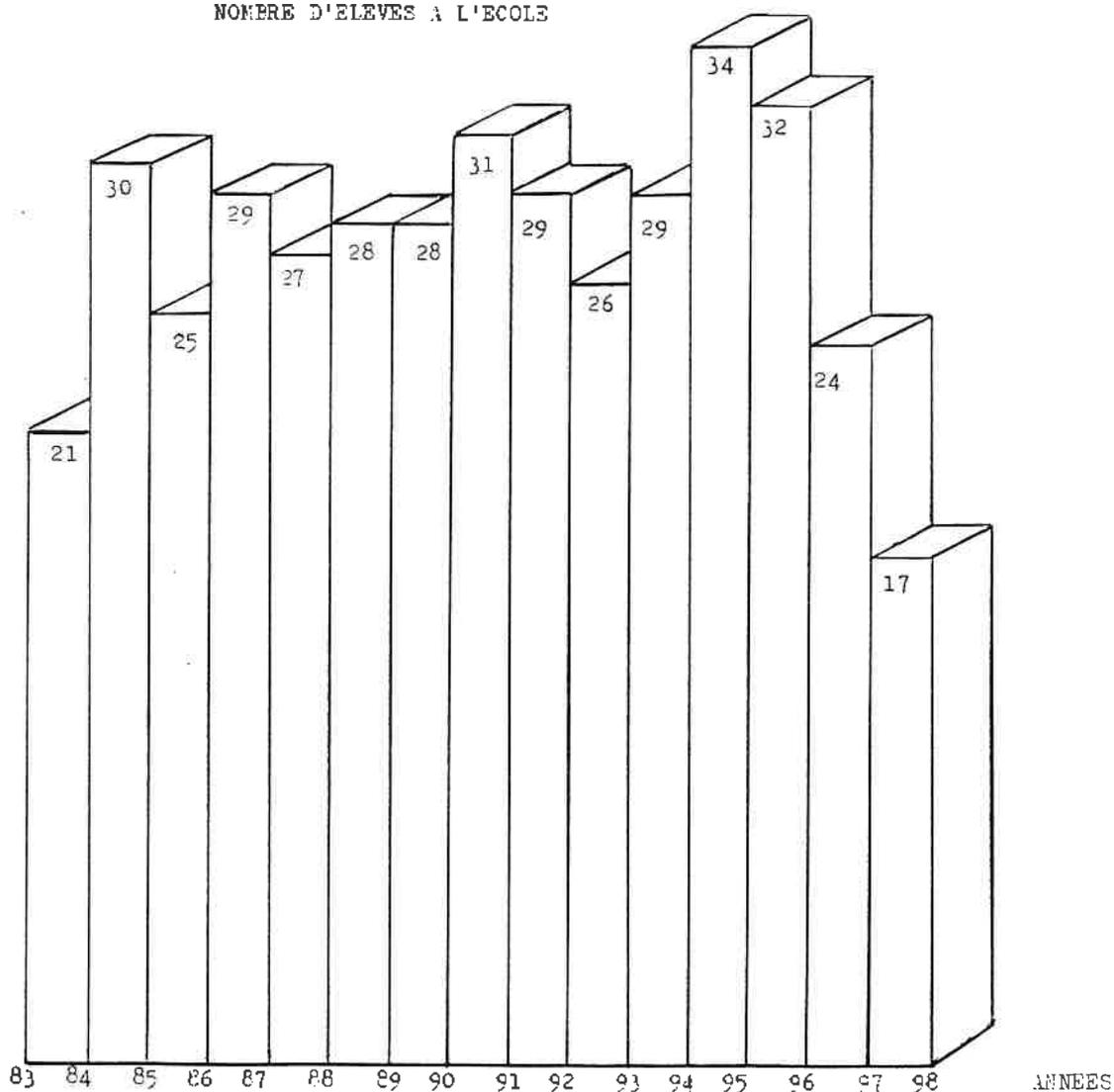
L'achat d'un aspirateur a aussi facilité mon travail. Durant ces 3 dernières décennies, j'ai rencontré une dizaine d'instituteurs et institutrices, quatre maires et de nombreux élèves et j'ai eu beaucoup de plaisir d'avoir tout ce petit monde autour de moi.

Raymonde PERRET

EFFECTIFS DES CLASSES DE 1983 A 1997

1983.1984	21 élèves dans une classe unique	
1984.1985	30 élèves : création de la deuxième classe	
1985.1986	25 élèves : PC 12	GC 13
1986.1987	29 élèves : PC 9	GC 20
1987.1988	27 élèves : PC 13	GC 14
1988.1989	28 élèves : PC 14	GC 14
1989.1990	28 élèves : PC 16	GC 12
1990.1991	31 élèves : PC 16	GC 15
1991.1992	29 élèves : PC 11	GC 18
1992.1993	26 élèves : PC 13	GC 13
1993.1994	29 élèves : PC 15	GC 14
1994.1995	34 élèves : PC 18	GC 16
1995.1996	32 élèves : PC 16	GC 16
1996.1997	24 élèves : PC 15	GC 9
1997.1998	17 élèves : PC 8	GC 9

NOMBRE D'ELEVES A L'ECOLE



Non, je n'ai rien oublié...

Ou si peu de choses !

Depuis ce soir de Juin 1983 où j'ai découvert CRUZILLE pour la première fois. J'avais rendez-vous avec l'institutrice que je devais remplacer à partir de la rentrée de septembre. Je suis d'ailleurs arrivé en retard parce que CRUZILLE, quand on vient de Montchanin, ce n'est pas évident à trouver!

Elle avait décidé de partir, cette chère collègue pour aller s'installer à Chalon. Le manque de stress sans doute. En tout cas, à la seule vue du décor, je lui fus tout de suite reconnaissant de me céder la place.

En septembre, je fis la découverte des vingt petites têtes blondes ou brunes qui allaient former mon troupeau. Pas tout à fait d'ailleurs, il y avait ce jour là deux absents: Philippe et Ingrid, partis en vacances avec leurs parents (dans une île sans doute) et toujours pas rentrés. C'était la première fois que j'entendais parler du boulanger du village. Ce n'était pas la dernière.

La dernière fois que j'ai entendu parler de celui qui est maintenant l'ex-boulangier, c'était l'autre jour quand il m'a téléphoné pour me refiler ce pensum que vous êtes en train de lire. "As-tu des souvenirs de CRUZILLE?" Tu parles!

Des souvenirs, en voici quelques uns, en vrac et dans un aimable désordre chronologique.

Mme GABRY, transie de froid, dégoulinante de pluie devant son baquet de truites que personne ne songeait à pêcher. "On va l'installer sous les tilleuls, elle sera à l'abri du soleil" avait dit un involontaire comique. Côté soleil, elle ne risquait rien. Côté rhume, il paraît qu'elle s'en souvient encore! C'était notre première fête d'été, en juin 84.

Alain VARRAULT, légèrement euphorique, jouant les funambules distingués aux alentours de minuit sur un échafaudage branlant pour régler des projecteurs selon les indications d'un grand frisé tout aussi euphorique. Je ne leur jette pas la pierre, ce soir là, je n'étais pas mal non plus.

HACI, déguisé en vieux marin, boufarde à la bouche, crachant avec conviction en direction de la salle pendant que le reste de la classe s'égosillait:

"Dans le port il est un navire
Dont le pont est en okoumé..."

C'était au Club, pour la fête de Noël 84

La famille GARDIN écoutant patiemment (et exécutant) mes commandes incongrues de mitraillettes, arbalètes et autres joyeusetés.

Une cavalcade effrénée dans les rues de Paris pour attraper un TGV à 18.30 gare de Lyon en quittant la place de l'Etoile à 18.10... Les connaisseurs apprécieront.



PHOTO DE CLASSE DE MONSIEUR MICHEL CHARCONNET ANNEE 1983/84

De gauche à droite sur le mur :

Monsieur CHARCONNET Haci DEMIR Jérôme MOINE Jean-Christophe BALDASSINI Véronique JUGNET
Isabelle GUILLOT

Au fond à l'extrême droite :

Frédéric, Sandrine et Béatrice GABRY

2ème rang de gauche à droite debouts :

Edouard GUILLOT Sébastien COLIN Aurore BRETON Yézim DEMIR Ingrid BRETON Frédéric TOUZOT
Nadine JUGNET Patricia COLIN

Accroupis devant :

Philippe BRETON Julien GUILLOT Denis GARDIN Agnès TOUZOT Jérôme LITAUDON

Jérôme MOINE, seul en scène mimant une "Histoire sans Paroles" criante de vérité. (Spectacle de Noël 85)

MINET, grognant, pestant, rageant, tonitruant, occupé à diriger la construction (20/06) puis le déplacement (21/06/86) de gradins, tenant la buvette et assurant les commentaires, lesquels, s'ils n'étaient pas toujours flatteurs, avaient le mérite de la sincérité.

Pour la fête de Noël 84, Jean-Christophe BALDASSINI, en costume cravate (pour imiter qui?) devant deux rangées de bureaux sur la scène du Club, conduisant une chorale qui assurait:
C'est la vie qui nous mène,
C'est la vie qui nous traîne...

Un boulanger -toujours le même- prenant sur ses rares heures de sommeil pour organiser des loteries, fabriquer des gâteaux énormes et même se déguiser en Père Noël!

Mme GUILLOT, couturière, costumière, habilleuse, infirmière, aussi efficace que souriante

JULIEN et JACQUES-ALEXIS pour l'enregistrement fictif d'un solo de guitare très mouvementé à la fête de Noël 86.

Mme VARRAULT assurant sa gymnastique pré-natale en courant derrière des poneys lors d'un voyage scolaire qu'elle avait choisi d'accompagner.

La lueur de joie dans les yeux de CLEMENT et AMELIE quand pour la première fois de leur vie ils ont vu et touché ...de la neige pendant l'hiver 84-85.

La lueur d'incrédulité dans les yeux du Grand Frisé (Jean-Paul RULLIERE) le jour où il comprit que le son et lumière n'était pas qu'un rêve passager de mon cerveau enfumé.

Une fête de Noël pour laquelle tout était fin prêt, ficelé, emballé. Tout sauf la boisson des enfants. Nous avons dévalisé ce soir là les réserves familiales. Par contre, la buvette était abondamment pourvue de Crémant.

Des visages et des voix qui se bousculent aux portes de ma mémoire les soirs de cafard... Ils s'appelaient Vincent, Denis ou Edouard, elles, c'étaient Elodie, Elise ou Stéphanie, Lucie ou Lucile. Avec leurs beaux sourires, ils étaient partant pour n'importe où, n'importe quand. Et puis les autres qui s'essoufflaient parfois mais qui suivaient quand même: Gérard, Françoise, Lucien, Claire, Pierre, Colette, Jean, Elisabeth, un Président du Troisième Age (peut-être plus jeune que moi), des pompiers, des maires (j'en ai usé trois!), une Amicale laïque et deux ou trois ratons laveurs... La liste est loin d'être complète. Il faudrait citer tout le village et ça ferait un peu appel aux morts.



L'ouverture de la deuxième classe, pour la rentrée 1984. Ce fut un grand moment.

Il y avait vingt-huit élèves de prévus qui tous s'empilèrent consciencieusement dans ma classe le jour de la rentrée. On vit alors surgir les "officiels" qui venaient en compagnie de monsieur le Maire vérifier la gravité de la situation. Ces deux messieurs très sérieux, probablement bardés de diplômes commencèrent donc de compter les enfants qui sagement assis les regardaient. Un, deux, trois... Ils arrivèrent effectivement à vingt-huit.

Saisis d'un doute, ils demandèrent alors aux CM2 de se lever: six! Au tour des CM1: deux! etc... Après cette petite leçon de gymnastique, ils se livrèrent à une savante addition dont le total fut... vingt-huit! Ce qui parut fort les étonner.

C'est alors que l'un de nos visiteurs eut une idée: "Monsieur le Maire, s'écria-t-il, si l'on comptait les filles d'un côté et les garçons de l'autre?"

Le plus fort, c'est qu'ils l'ont fait! Très sérieusement et là aussi, ça faisait vingt-huit. Moi, je faisais les gros yeux à mes CM2 qui retenaient à grand peine, comme leur maître, une irrésistible envie de rigoler.

Nous avons donc vu arriver Florence. Une toute jeune débutante qui a fait pendant son court séjour un travail admirable...

Je l'ai revue, à Mâcon, il y a deux ou trois ans. Le temps de boire un café ensemble, nous avons parlé, devinez de quoi? de CRUZILLE parbleu. Je crois bien qu'elle aussi, elle vous regrette un peu, ..beaucoup.

Alors, en souvenir de Florence, du grand frisé, en hommage à Jean-Paul RICHY et à sa collègue que je vois parfois aux réunions et que je ne reconnais jamais, en souvenir de moi aussi si vous voulez, secouez vous!

SAUVEZ VOTRE ECOLE



Amities à tous

Michel

LUMIERES SUR L'ECOLE

Le « son et lumière » de Cruzille a été pour nous une très grande expérience. Cela nous a permis de renforcer les liens entre les enfants et tous les habitants. En effet, c'était un mouvement solidaire où chacun a mis un peu, ou beaucoup de son énergie.

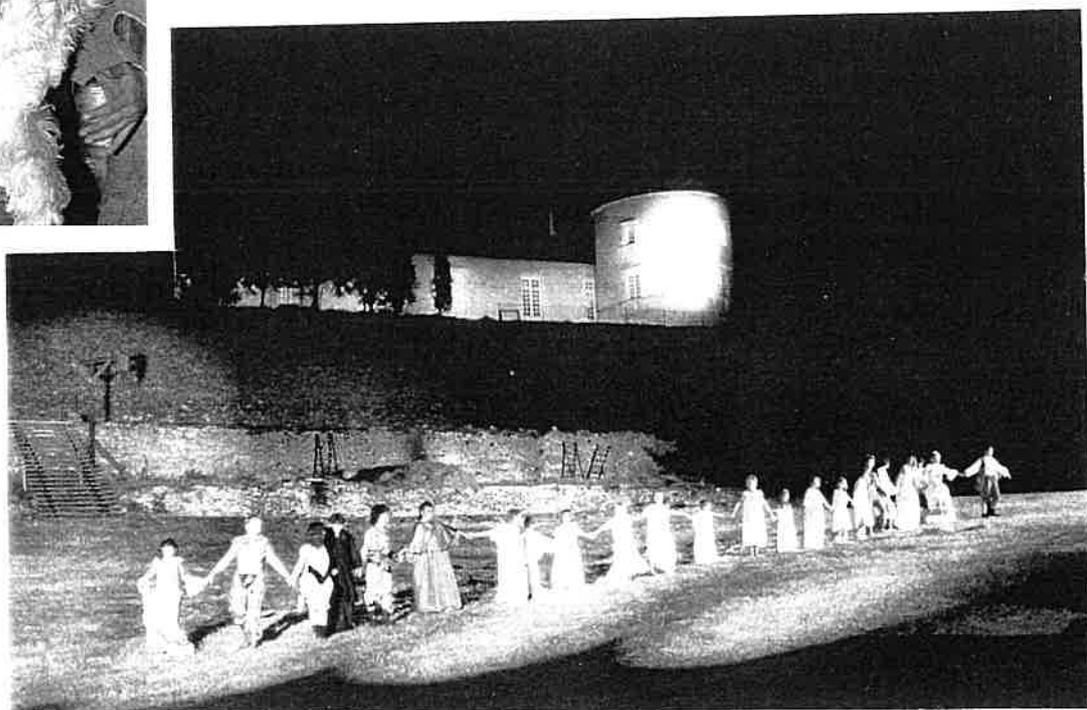
Pour nous, les enfants, chaque répétition était un amusement mais aussi une façon efficace d'apprendre l'histoire du village et de là, celle de notre pays.

Quand nous sortons les photos, nous sommes stupéfaits de nous voir si jeunes alors que nous nous sentions si grands et si importants. Les représentations ont été une étape très difficile dans le projet : il nous revient encore cette boule d'angoisse à l'idée de jouer devant des centaines de personnes.

Ce spectacle restera toujours un merveilleux souvenir rempli de rires, de peurs et de courage. Ce n'est pas tous les jours qu'on découvre le feu, qu'on saute des murailles, qu'on se roule sous les chevaux, qu'on brûle dans les maisons et qu'on reconstitue des batailles historiques.

Il est bien dommage que les enfants ne puissent plus vivre de telles aventures. Et si on demandait aux adultes... Peut-être que eux aussi regrettent cette grande animation qui a secoué tout le village.

Lucie GUILLOT
Elodie VARRAULT
Amélie DALIN



HISTOIRES TRANSPLANTEES

VOYAGE SCOLAIRE EN 1968

Le voyage scolaire annuel aura lieu MERCREDI 3 JUILLET 1968. L'itinéraire choisi est le suivant :

CRUZILLE, BOURG, AMBERIEUX, BELLEY, TUNNEL DU CHAT (petit déjeuner), CHAMBERY, LES ECHELLES, ST LAURENT DU PONT, LA GRANDE CHARTREUSE, COL DE PORTE (déjeuner), GRENOBLE (La Bastille, Maison de la Culture), VOIRON (Distillerie de la Chartreuse), LAC DE PALADRU, LES ABRETS, BOURG, CRUZILLE.

Départ de Cruzille à 4h30

Retour vers 22h

Distance totale : environ 450 km

Prix du voyage : 20 francs

Demi-tarif pour les moins de 15 ans

Gratuit pour les élèves de l'école.

Les personnes désirant prendre part au voyage sont priées d'en régler le prix le plus tôt possible. S'adresser à l'école.

Extrait du "Petit Cruzille" (journal scolaire de 1968)

A LA DECOUVERTE DE...

1987.88		Petite Classe	ROMANECHÉ THORIN	Visite du Parc
1988.89	17-21 SEPT 89	Petite Classe	PALAVAS LES FLOTS	Classe de Mer
1989.90	fin 90	Grande Classe	ANNECY	
1990.91	08-13 AVRI 91	Grande Classe	AYEN	Classe Préhistoire
	fin 91	Petite Classe	LYON	Parc de la Tête d'Or
1991.92	19-25 JANV 92	Grande Classe	VAL LOURON	Classe de Neige
	MAI 92	Petite Classe	PALAVAS LES FLOTS	Classe de Mer
1992.93	JUIN 93	Grande Classe	ILE CHAMBOD	Classe Découverte
1993.94	JUIN 94	Petite Classe	PALAVAS LES FLOTS	Classe de Mer
1994.95	10-14 AVRI 95	Grande Classe	BALAZUC	Classe Découverte
1995.96	5X1/2 jour	Petite Classe	AZE	Poney Club
	Printemps 96		OPERA « LE JEU DE FOLAMOUR »	
1996.97	MAI 97	Grande Classe	ILE CHAMBOD	Classe Découverte

HISTOIRE DU RESTAURANT SCOLAIRE DE CRUZILLE

Le restaurant scolaire a été créé en mars 1985.

Madame DECHELLE Elisabeth fut la présidente jusqu'en 1990. Madame CORNILLON Claire prit le relais pendant 6 ans. Le fonctionnement de la garderie périscolaire commença en octobre 1987 à 6 francs de l'heure.

Les enfants ont pris en premier lieu leurs repas au club, puis dans l'ancienne salle de la mairie qui est aujourd'hui la bibliothèque.

Quelques années plus tard, l'association disposa des locaux de fonction des instituteurs : Un plus grand espace pour les enfants (une salle pour les repas et deux autres pour les activités)

L'association employa Madame LAFARGE Paule pendant quelques mois, Mademoiselle DESROCHE Jacqueline la remplaça un an, et ce fut l'arrivée de Madame LAVILLE Chantal en septembre 1987, toujours fidèle à son poste aujourd'hui.

Les trois premières années de la création, environ 1300 repas ont été servis à 16,50 F (9 rations par jour)

De 1985 à 1994, une augmentation des effectifs de 25 à 30%, très favorable pour le restaurant a permis un emploi CES (contrat emploi solidarité) pour l'école et l'association.

Mais depuis deux ans, une baisse du nombre des enfants scolarisés, nous entraîne à un déficit.

L'année sera très dure pour l'association, beaucoup de charges (salaires, assurance, charges patronales etc...) et très peu de recettes. Les subventions aideront à maintenir celle-ci. Mais jusqu'à quand ?

L'effort de chacun contribuerait fortement à la survie de l'école et du restaurant scolaire.

La Présidente
Corinne CHARPY



A L'ECOLE AUJOURD'HUI par LES ELEVES DE LA GRANDE CLASSE

Dans l'école, cette année, nous sommes 17 élèves :

8 dans la petite classe (3PS, 1 MS, 3 GS, 1 CP)

9 dans la grande classe (4 CE1, 1CE2, 4 CM1, 0CM2)



Voici ce que nous faisons dans la classe des grands :

En français nous travaillons sur des fiches, en grammaire, en conjugaison, en orthographe. Nous faisons aussi de l'expression écrite et de la lecture.

En maths, nous apprenons le calcul mental, des multiplications, des soustractions, etc....

Nous jouons et nous travaillons sur l'ordinateur. Il y a des jeux qui sont faciles et c'est bien.

Depuis la rentrée nous avons chanté 3 chansons : "J'ai rencontré le loup" " La maison citrouille" et un canon. Nous aimons beaucoup chanter.

Cette année, les CM1 et les CE2 font de la flûte. Nous avons déjà appris à jouer "Au clair de la lune".

Nous faisons de l'anglais : nous regardons une cassette vidéo qui parle anglais, nous essayons de répéter.

En EPS, nous courons 30 m chronométrés. Nous faisons des jeux. Nous sautons par-dessus les briques et dans les cerceaux. Nous lançons des ballons et des balles.

En ce moment, une course avec des petits voiliers de 6.50 m, est partie de BREST, pour aller aux CANARIES (à l'île TENERIFE) pour repartir en MARTINIQUE. Alors, nous en profitons pour suivre un de ces bateaux nommé MACON-LUGNY.

Nommé en septembre 1985 à Cruzille, je suis arrivé un an après l'ouverture de la 2^{ème} classe.

Très rapidement, il a fallu songer à l'agrandissement de cette classe pour répondre aux normes d'accueil des petits (coin lavabo, coin toilette avec petits WC, coin repos sous le préau et aide d'une assistante maternelle). Anne-Marie Palut fut la première ATSEM remplacée par Chantal Laville qui est encore présente aujourd'hui.

La municipalité a donc réalisé ces travaux pour pouvoir maintenir les effectifs. Par son engagement, elle a toujours montré sa volonté de conserver son école:

subvention annuelle pour des classes « découverte »

équipements divers : mobilier, photocopieur, ordinateur

crédits de fonctionnement satisfaisants

embauche d'une personne (emploi CES) pour l'accueil d'une enfant handicapée

La mise en place de la garderie/cantine a aussi contribué à maintenir les effectifs. Qu'en serait-il si celle-ci n'existait pas ?

Le maintien de l'école passe par la mobilisation de tous !

Jean-Paul RICHY



écrit par Præmi: *Mon village*

*Mon village je l'aime, je l'aime beaucoup.
Où mon village je l'aime pour ses forêts et ses vignes.
Pour ses vertes prairies et son odeur matinale.
Car tous les matins est une nouvelle vie
Qui commence dans ce petit village.
Les uns partent travailler, les autres à l'école.
Mais il ne faut pas croire qu'il est parfait.*

CRUZILLOIS A VOS PLUMES, A VOS GRENIERS !

Dans ce numéro 12 du bulletin municipal, vous avez découvert ou retrouvé avec nostalgie, différents aspects de notre école communale.

Si la nouvelle forme donnée au bulletin vous a plu, et que vous souhaitez que nous poursuivions dans ce sens, vous pouvez aider la Commission Information en nous transmettant tout au long de l'année vos documents, photos, témoignages sur d'autres sujets qui pourront être abordés au fil des prochains numéros.

Par exemple :

COMMERCES ET ARTISANAT LOCAUX
FETES ET CEREMONIES AU VILLAGE
ARRIVEE DE L'ELECTRICITE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
HISTOIRE DES MONUMENTS ET BATIMENTS COMMUNAUX
EVENEMENTS METEOROLOGIQUES EXCEPTIONNELS.....
ETC...ETC...

Cette liste n'est pas exhaustive, et l'ordre des thèmes choisis sera fonction du nombre de documents réunis.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques aux membres de la commission.

François DEDIENNE

Claire CORNILLON

Marie Hélène CHEVENET

Nous remercions tous ceux et celles qui par leurs témoignages ou prêts de documents, ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Pour la commission,
Marie-Hélène CHEVENET

*** Une exposition de photos de classe des années 1900 à nos jours est prévue début 1998.

La CPAM de Saône-et-Loire privilégie la qualité du service rendu, et à ce titre, assure, depuis de nombreuses années une mission de proximité, avec la présence de 10 Centres de Prestations et de 27 Points d'Information répartis dans tout le département. Chaque Centre possède une circonscription administrative, composée des communes les plus proches.

Les communes de Boyer, Chardonnay, Cruzille, Etrigny, Fleurville, Grevilly, Jugy, Laives, Lugny, Mancey, Montbellet, Montceaux-Ragny, Nanton, Sennecey, Vers, dépendant des Centres de Prestations de Chalon-sur-Saône, et Mâcon, mais plus proches géographiquement de Tournus, sont rattachées au Centre de cette localité depuis le 20 octobre 1997.

Les assurés concernés ont reçu un courrier d'information, leur demandant de bien vouloir adresser à ce Centre, toutes leurs feuilles de soins et demandes de renseignements. Un Point d'Information de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie fonctionne également à Sennecey-le-Grand, tous les vendredis de 9 h 30 à 11 h 00, Résidence Saint Julien, 14 rue Poirier Chanin. Tél : 03 85 44 83 92.

Les coordonnées du Centre de Tournus sont les suivantes :

**Promenade de l'Arc
71700 TOURNUS**

Accueil téléphonique pour :

les assurés nés en janvier, février, mars, avril, mai, juin : 03 85 51 05 63

les assurés nés en juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre : 03 85 51 05 99

